

Communiqué de presse

Cergy, le 7 octobre 2020

Dépistage organisé du cancer du sein Octobre rose

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. Il constitue également la principale cause de mortalité par cancer chez les femmes. L'Assurance maladie du Val-d'Oise a pour volonté de promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.

Afin d'inciter les assurées à se faire dépister et de permettre la détection précoce du cancer du sein, plusieurs actions sont mises en place. L'Assurance maladie du Val-d'Oise invite les femmes de 50 à 74 ans à se faire dépister gratuitement en envoyant un courrier d'invitation. Cette année, 167 235 val-d'oisiennes sont concernées par ce dispositif. L'objectif est de pouvoir repérer une éventuelle maladie avant tout symptôme et d'éviter ainsi les cas graves. Par ailleurs, les conseillers de l'Assurance maladie du Val-d'Oise ont été formés pour repérer les cibles potentielles qu'ils rencontrent en agences, les orienter et les encourager à se faire dépister.

Pourquoi se faire dépister ?

Le dépistage du cancer du sein repose sur une mammographie (examen radiologique), associée à un examen clinique des seins. Il permet de repérer une lésion avant l'apparition de symptômes, et notamment de détecter des cancers de plus petite taille et moins évolués avant qu'ils ne soient palpables. De ce fait, ce dépistage augmente les chances de guérison. Par ailleurs, les cancers détectés à un stade précoce nécessitent, des traitements moins lourds et moins agressifs avec moins de séquelles.

167 235 femmes du Val-d'Oise

Dans le Val-d'Oise, le taux de dépistage du cancer du sein est en baisse de plus de 10% en 10 ans. Le dépistage organisé permet aux femmes de bénéficier d'un contrôle gratuit, mais aussi de deuxième voire, troisième relecture, dès qu'une mammographie est considérée comme suspecte.

CHIFFRES CLÉS (2019) :

- En France : 59 000 nouveaux cas
- Dans le Val-d'Oise : 871 nouveaux cas, 178 décès, surmortalité de 7%

Source : INCA 2019

Pour en savoir plus :

- www.ameli.fr - Rubrique « Tous les thèmes de santé » - [cancer du sein](#)
- www.e-cancer.fr

Contacts presse :

▪ Ingrid MOMET ☎ 01 79 42 23 55 / Samira SALAH ☎ 01 34 22 23 87

✉ communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr

À propos de l'Assurance Maladie du Val d'Oise

Entreprise de droit privé exerçant une mission de service public, la CPAM du Val d'Oise est responsable de la protection de 93,7% de la population du département, soit plus d'un million d'assurés, et verse chaque année plus de 2,6 milliards d'euros de prestations légales, ce qui en fait le principal acteur du financement du système de soins. Forte de 1 000 collaborateurs qui portent haut nos valeurs de solidarité, d'universalité, de responsabilité et d'innovation, notre entreprise intervient sur les « risques » sociaux suivants : maladie, maternité, accidents du travail/maladies professionnelles et décès.